

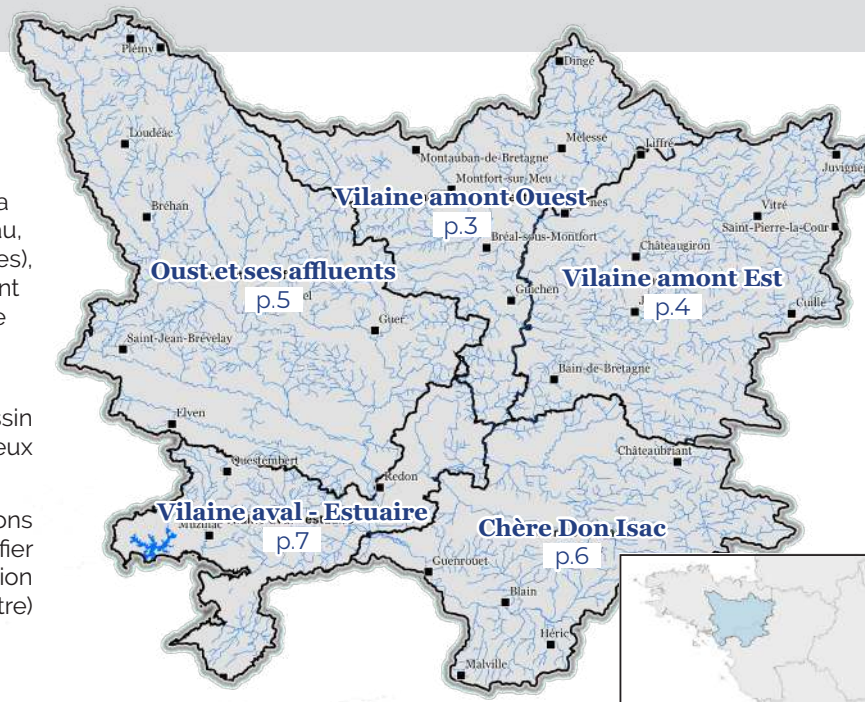
# SAGE Vilaine

Révision - Diagnostic

Le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux** (SAGE) est un document de planification visant à atteindre des objectifs de bon état de la ressource en eau dans sa globalité (cours d'eau, plans d'eau, nappes souterraines et milieux humides), et ceci à l'échelle d'un territoire cohérent d'un point de vue hydrographique, appelé bassin versant. Ce document fixe des règles particulières, adaptées aux problématiques et aux enjeux du territoire.

Le SAGE s'applique à l'ensemble du bassin hydrographique de la Vilaine qui s'étend sur deux régions et six départements.

Le diagnostic consiste à analyser les pressions exercées et les altérations observées, afin d'identifier et de hiérarchiser les enjeux sur chaque commission géographique (identifiées sur la carte ci-contre) selon trois niveaux d'importance.



# Des constats partagés sur l'ensemble des territoires



## Des têtes de bassins versants essentielles au bon fonctionnement des cours d'eau

- Qui sont vulnérables et dégradées par diverses pressions (artificialisation, densité de plans d'eau, densité de haies...).

## Des cours d'eau :

- À la morphologie altérée sur la majorité du linéaire (urbanisation, aménagements ruraux...).



## Des risques d'inondation (débordements fluviaux, ruissellement)

- Toujours présents : plus de 10 000 enjeux recensés sur le bassin.
- Des outils de prévention et protection existants mais à renforcer.



## Des connaissances à compléter :

Qualité des masses d'eau - Ouvrages sur les cours d'eau - Zones humides - Prélèvements d'eau - Hydrologie des cours d'eau - Risques de ruissellement - Gestion des eaux pluviales



## Des rejets de stations d'épuration ou d'industries...

- Impactant localement l'atteinte du bon état écologique.



## Des pollutions diffuses...

- Une contamination généralisée des cours d'eaux par les pesticides.
- Des taux de nitrates qui respectent les seuils de bon état écologique sur la majorité des masses d'eau.
- Mais qui contribuent à **l'excès de nutriments dans les eaux littorales et à la prolifération d'algues.**



## Des milieux sensibles aux déficits d'eau :

- Des périodes de basses eaux sévères, en raison de facteurs naturels (faible soutien des nappes) et des prélèvements réalisés par les activités humaines (eau potable, agriculture, industrie).

Des débits de la Vilaine soutenus par des retenues situées en amont.



## Des problématiques qui vont s'accroître avec les effets du changement climatique.

→ Enjeu mineur    → Enjeu moyen    → Enjeu majeur



# Vilaine amont Ouest



## La ressource en eau

- **18 Mm<sup>3</sup>/an** prélevés en moyenne (~19% des prélèvements sur le SAGE), sur le bassin du Meu principalement.
- Des **importations d'eau** depuis les bassins de la Rance et du Couesnon vers le bassin Rennais.



## Des pollutions diffuses...

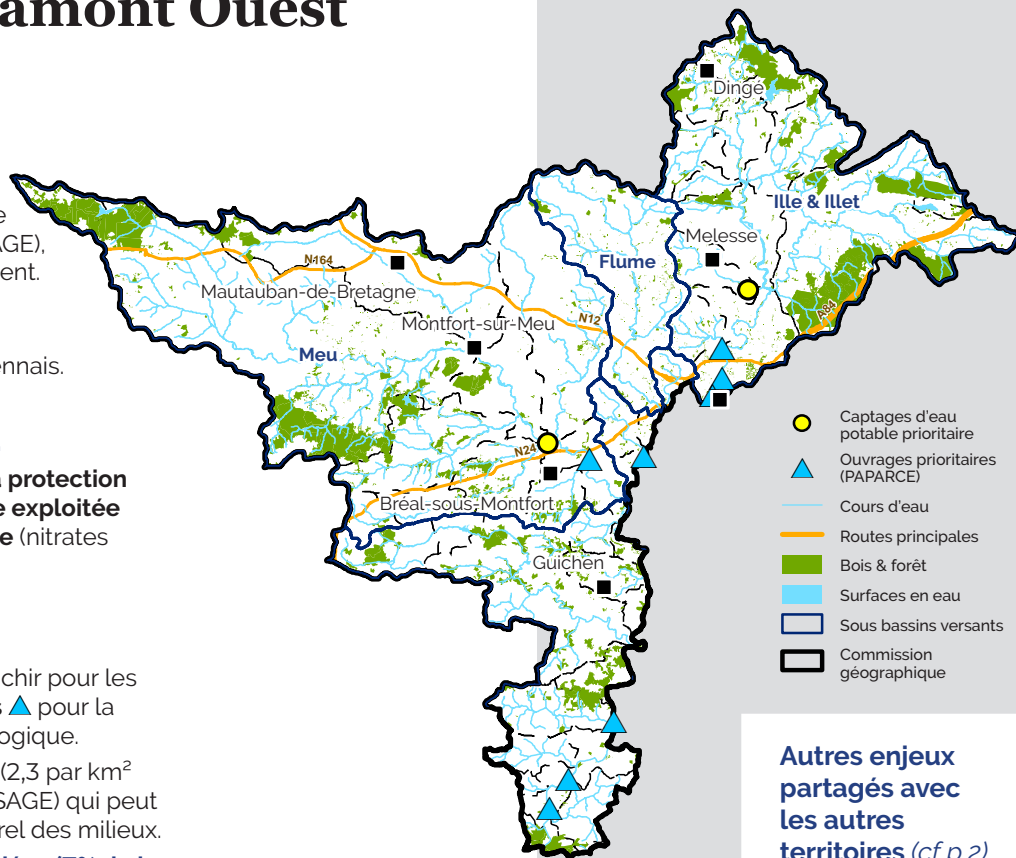
- **2 captages prioritaires** ● pour la protection et l'amélioration de la ressource exploitée pour la production d'eau potable (nitrates et/ou pesticides).



## Les milieux aquatiques

- **25%** des ouvrages difficiles à franchir pour les poissons, **8 ouvrages prioritaires** ▲ pour la restauration de la continuité écologique.
- Une forte densité de plans d'eau (2,3 par km<sup>2</sup> contre 1,9 par km<sup>2</sup> à l'échelle du SAGE) qui peut impacter le fonctionnement naturel des milieux.

**16 000 ha de zones humides inventoriées (7% de la superficie, identique à la moyenne du territoire)**



- Captages d'eau potable prioritaire
- ▲ Ouvrages prioritaires (PAPARCE)
- Cours d'eau
- Routes principales
- Bois & forêt
- Surfaces en eau
- Sous bassins versants
- Commission géographique

**Autres enjeux partagés avec les autres territoires (cf p.2)**





# | Vilaine amont Est




## La ressource en eau

- **23,6 Mm<sup>3</sup>/an** prélevés en moyenne (~25% des prélèvements sur le SAGE).
- Des **importations d'eau** depuis les bassins de la Rance et du Couesnon vers le bassin Rennais.




## Des pollutions diffuses...

- Des taux de nitrates qui ne respectent pas les seuils de bon état écologique sur la Seiche et le Semnon.
- **3 captages prioritaires**  pour la protection et l'amélioration de la ressource exploitée pour la production d'eau potable (nitrates et/ou pesticides).



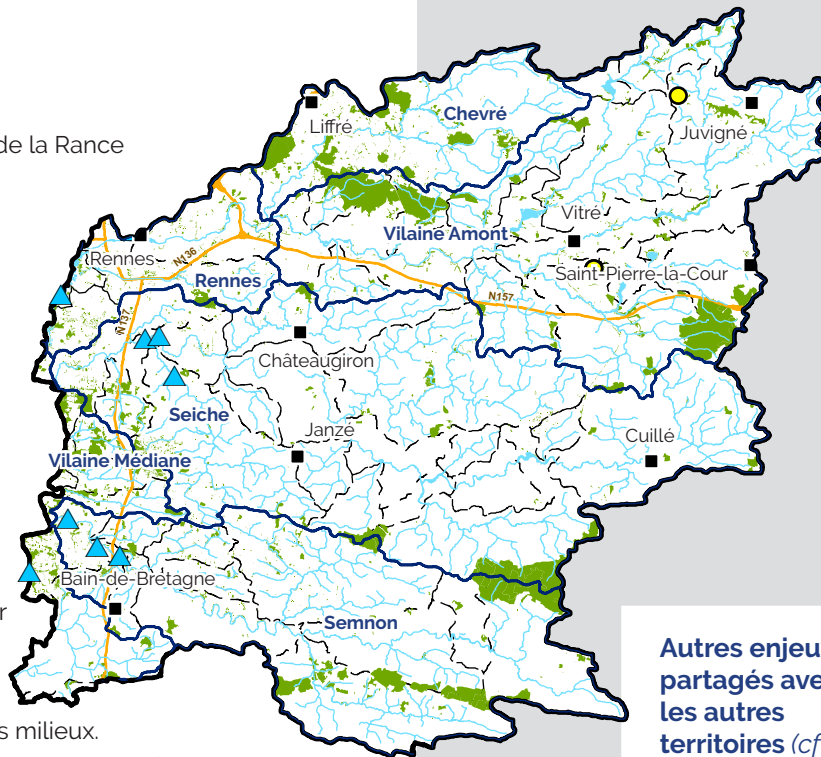
## Les milieux aquatiques

- **25%** des ouvrages difficiles à franchir pour les poissons, **6 ouvrages prioritaires**  pour la restauration de la continuité écologique.
- Forte densité de plans d'eau (2,6 par km<sup>2</sup> contre 1,9 par km<sup>2</sup> à l'échelle du SAGE) qui peut impacter le fonctionnement naturel des milieux.

## 13 500 ha de zones humides inventoriées (4% de la superficie)

- Une part de zones humides inférieure à la moyenne du SAGE (7%).

→ *Enjeu mineur*   → *Enjeu moyen*   → *Enjeu majeur*



Autres enjeux  
partagés avec  
les autres  
territoires (cf p.2)





# | L'Oust et ses affluents



## La ressource en eau

- **23,8 Mm<sup>3</sup>/an** prélevés en moyenne (~26% des prélèvements sur le SAGE).
- Des situations d'étiage contrastées, très sévères sur l'Yvel, moins défavorables sur le Lié.



## Des pollutions diffuses...

- La Perche, la ville Oger et les Arches (affluents de l'Oust), l'Estuer (affluent du Lié) ne respectent pas les seuils de bon état écologique vis-à-vis des nitrates.
- **7 captages identifiés prioritaires** pour la protection et l'amélioration de la ressource exploitée pour la production d'eau potable (nitrates et/ou pesticides).



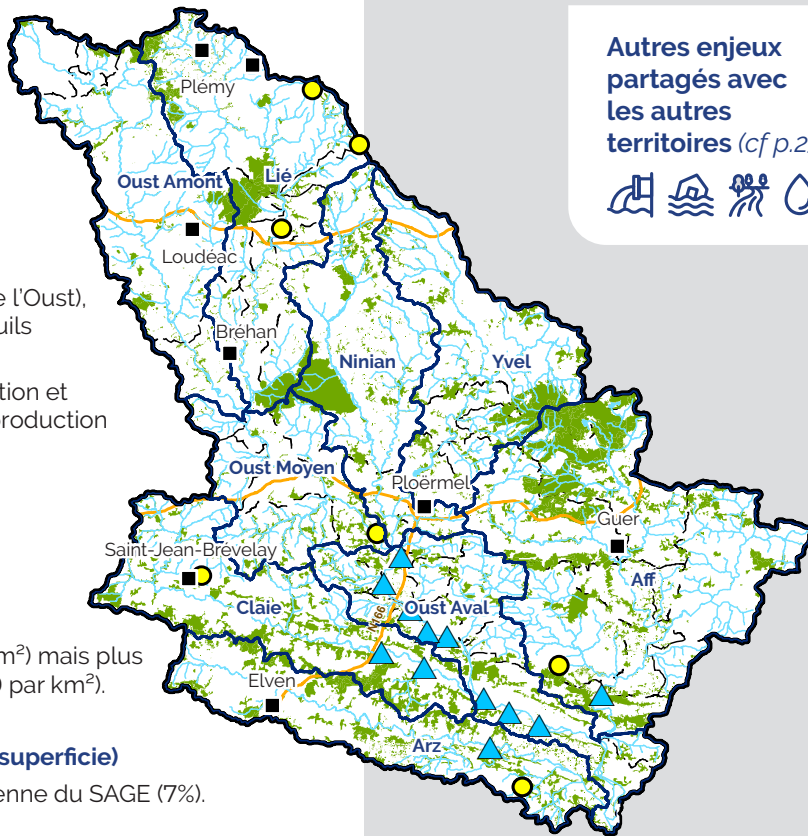
## Les milieux aquatiques

- **50%** des ouvrages difficiles à franchir pour les poissons, **12 ouvrages prioritaires** pour la restauration de la continuité écologique.
- Une densité de plans d'eau importante (1,4 par km<sup>2</sup>) mais plus faible que la moyenne du périmètre du SAGE (1,9 par km<sup>2</sup>).

## 30 000 ha de zones humides inventoriées (8% de la superficie)

- Une part de zones humides supérieure à la moyenne du SAGE (7%).

→ *Enjeu mineur*   → *Enjeu moyen*   → *Enjeu majeur*



Autres enjeux partagés avec les autres territoires (cf p.2)





# | Chère Don Isac



## La ressource en eau

- **7 Mm<sup>3</sup>/an** prélevés en moyenne, (-7% des prélèvements sur le SAGE) destinés principalement à l'eau potable (Chère et Isac) et l'agriculture (Don).
- Des milieux sensibles présentant des périodes de basses eaux sévères, particulièrement sur le Don.



## Des pollutions diffuses...

- Des taux de nitrates qui ne respectent pas les seuils de bon état écologique sur le Sauzignac, affluent du Don.
- **Un captage identifié prioritaire** ● pour la qualité de la ressource exploitée pour la production d'eau potable (nitrates et pesticides).



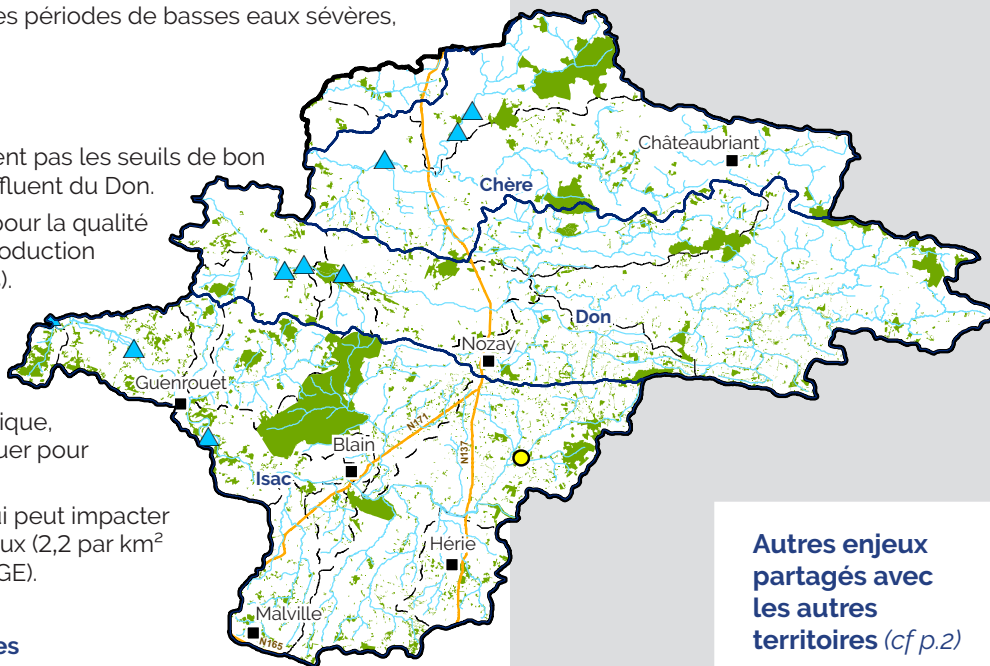
## Les milieux aquatiques

- **8 ouvrages prioritaires** ▲ pour la restauration de la continuité écologique, une franchissabilité qui reste à évaluer pour une majorité d'ouvrages.
- Une forte densité de plans d'eau qui peut impacter le fonctionnement naturel des milieux (2,2 par km<sup>2</sup> contre 1,9 par km<sup>2</sup> à l'échelle du SAGE).

**17 500 ha de zones humides inventoriées  
(7% de la superficie)**

- Une part de zones humides identique à la moyenne du SAGE (7%).

→ *Enjeu mineur*   → *Enjeu moyen*   → *Enjeu majeur*



**Autres enjeux  
partagés avec  
les autres  
territoires (cf p.2)**





# | Vilaine aval - Estuaire



## La ressource en eau

- **28,8 Mm<sup>3</sup>/an** prélevés en moyenne (~31% des prélèvements sur le SAGE), dont plus de 60% sur la prise d'eau à Férel.

Exportations d'eau vers les territoires voisins (La Baule/Guérande, Saint Nazaire, Vannes...).



## Des pollutions diffuses...

- **Un captage prioritaire** ● pour la protection et l'amélioration de la ressource exploitée pour la production d'eau potable (nitrates).



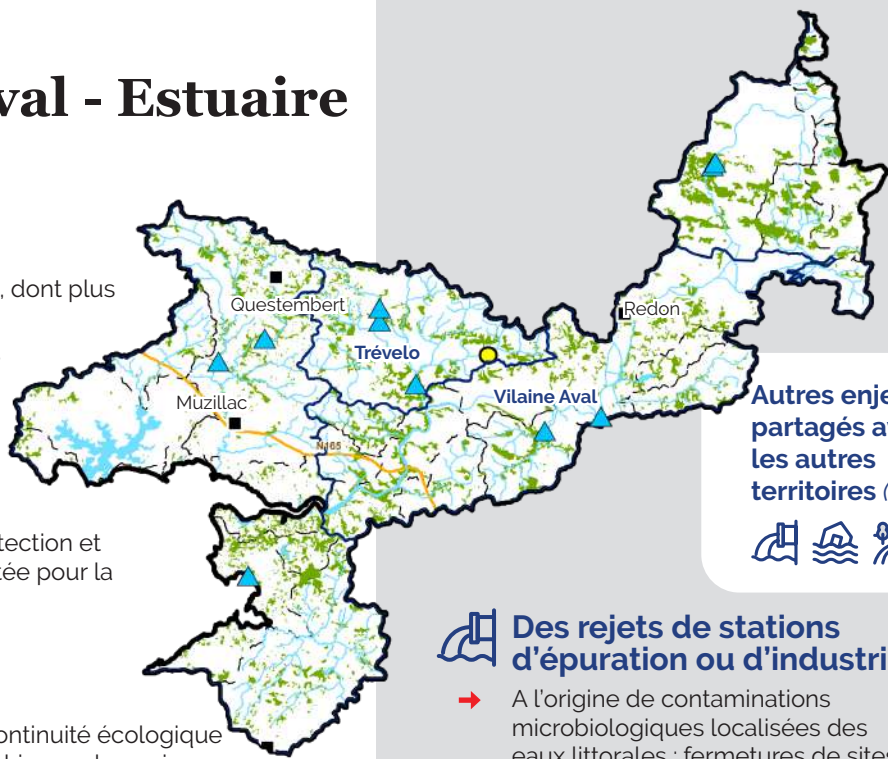
## Les milieux aquatiques

- **10 ouvrages prioritaires** ▲ pour la continuité écologique et 40% des ouvrages difficiles à franchir pour les poissons.
- Une densité de plans d'eau importante (2 par km<sup>2</sup>) mais presque identique à la moyenne du périmètre du SAGE (1,9 par km<sup>2</sup>).
- **Proliférations d'algues** ponctuelles dues aux excès de nutriments en provenance du bassin versant.

## 17 000 ha de zones humides inventoriées (9% de la superficie)

- Une part de zones humide supérieure à la moyenne du SAGE (7%).
- Des enjeux de biodiversité importants dans les marais de la Vilaine.

→ *Enjeu mineur*   → *Enjeu moyen*   → *Enjeu majeur*



Autres enjeux partagés avec les autres territoires (cf p.2)



## Des rejets de stations d'épuration ou d'industries...

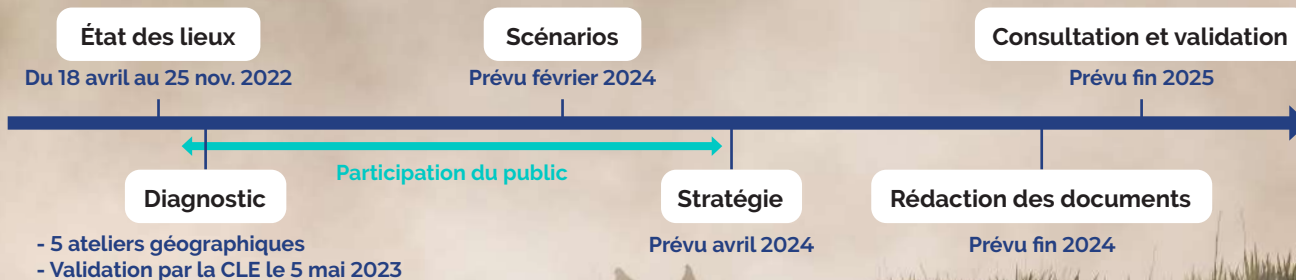
- A l'origine de contaminations microbiologiques localisées des eaux littorales : fermetures de sites de baignades et de pêche à pied, déclassement de zones conchylicoles...



## Secteur exposé aux risques littoraux

- Submersions marines : marais proches des littoraux, rivière de Pénérf...
- Erosion du trait de côte, en particulier à Pénestin.

# Les étapes de la révision du SAGE



A partir du diagnostic, la suite de la démarche consistera, à partir d'une vision prospective des enjeux liés à l'eau, à proposer plusieurs scénarios alternatifs destinés à corriger les évolutions ressenties comme défavorables, avec des niveaux d'ambition croissants.

La démarche de révision s'appuie sur une **concertation permanente avec l'ensemble des acteurs et des citoyens**, permettant de recueillir et d'intégrer leur vision du territoire.

## Cellule d'animation du SAGE

02 99 90 88 44

sage.vilaine@eaux-et-vilaine.bzh

EPTB Eaux & Vilaine  
Boulevard de Bretagne  
56130 LA ROCHE-BERNARD

www.eaux-et-vilaine.bzh

🔍 La Commission Locale de l'Eau (ou CLE) est l'instance locale de pilotage du SAGE dans laquelle sont représentées les différentes catégories d'acteurs. Elle est ainsi souvent désignée comme le « parlement » de l'eau du bassin.

